



[www.frenchmatou.com](http://www.frenchmatou.com)

## Bébé arrive : comment va réagir votre chat ?

Jusqu'à ce jour, vous n'aviez partagé votre quotidien qu'avec votre conjoint et votre chat, mais une grande décision va venir chambouler ce petit équilibre. Vous attendez un enfant, et force est de constater que vous ne savez pas comment réagira votre chat : partagera-t-il ce bonheur ? Sera-t-il perturbé ? Y a-t-il un danger à faire cohabiter un chat et un nourrisson ?

### Avant l'arrivée de l'enfant

L'imminence de l'accouchement perturbe tout le monde. D'autant que cela fait des mois que le chat perçoit des changements chez sa maîtresse (sa forme, son odeur, ses humeurs, ses horaires de présence, surtout à la fin de la grossesse). Mais ce qui, et de loin, va le plus perturber le chat, ce sont les préparatifs à la venue de l'enfant : l'aménagement de la chambre, l'achat de nouveaux meubles et les déplacements d'autres, des travaux de peinture, un déménagement complet aussi parfois (dans un logement plus grand).

La future mère ne se déplace plus de la même façon, et sa silhouette n'est plus du tout la même, ce qui peut aussi dérouter minou qui perd tous ses repères les uns après les autres.

C'est le moment où jamais de prendre en considération la future cohabitation bébé/chat. Les précautions à prendre avant la venue du nourrisson sont essentielles si l'on ne veut pas que cela vive à la catastrophe.

Quels que soient les changements qui interviennent dans le logement, il y a deux règles à respecter absolument :

- **Autant que possible, ne pas déplacer la litière, la gamelle et le coussin de repos du chat avant ou après la venue du bébé : ce sont ses repères.** Si l'on ne peut faire autrement, alors on fera ces changements deux mois avant la naissance, pour que le chat ait le temps de s'y faire et ne pas accumuler les nouveautés. Ceci est vrai pour tout changement que l'on veut lui imposer (par exemple si on ne veut plus qu'il dorme dans la chambre familiale)

- **Faire des changements définitifs.** Rien de plus angoissant pour un chat de voir les meubles de la maison changer toutes les semaines. Si l'on achète les meubles de bébé au fur et à mesure (budget oblige), alors on prendra soin de **réserver une pièce où se produisent tous les changements** et où l'on stocke tous le nouveau matériel de puériculture.

Il n'est pas utile d'interdire l'accès de la future chambre d'enfant au chat, mais c'est au choix de chacun. Si l'on souhaite instaurer quand même l'interdiction, il faut le faire avec douceur (un « non » ferme suffit) et être systématique. Il ne faut pas en revanche faire de cette pièce un lieu désagréable pour le chat. Il doit associer ce lieu à quelque chose de clair et si possible d'agréable.

Le chat est déjà suffisamment perturbé par tous ce qui se trame : il n'est pas utile de lui imposer un stress supplémentaire.

### Bébé arrive !

Quelle joie ! Ca y est, votre tout petit est enfin arrivé et vous pouvez l'installer chez vous. Avant votre retour de la maternité, vous aurez pris soin de faire sentir au chat un linge portant l'odeur de bébé.

Le chat risque d'être moins enthousiaste que vous...toute cette nouveauté n'est pas pour lui plaire. Il a bien des raisons de trouver difficile et pénible la venue de ce petit d'homme : il pleure, il sent « bizarre », il n'a pas une taille d'humain habituel et il accapare toute l'attention de ses maîtres. Mais c'est presque tant mieux : un chat stressé n'aime pas qu'on le bichonne ou qu'on le caresse. Il se montre généralement plus distant et moins joueur.

Il ne faut pas s'étonner si le chat se met à être malpropre. Il le fait parce que c'est un moyen naturel et efficace « d'évacuer » une tension, un stress. Il le fait aussi pour renforcer sa propre odeur dans son lieu d'habitation. Cela doit être passager et ne dure que le temps que le chat s'adapte, et à trois conditions :

- **on ne réprimande jamais le chat pour ses souillures.** Il ne comprendra pas pourquoi on le punit quand il se décharge de son stress, et cela ne ferait qu'amplifier le phénomène.
- **On lui réserve un pièce (où son coin sommeil) où l'on n'introduit jamais l'enfant** (afin qu'il n'y dépose pas ses odeurs). Si le chat dort sur le lit des parents, alors on n'y pose pas le bébé, on n'y change pas non plus ses couches bien sûr.
- **On n'oblige pas le chat à venir sentir le bébé**, en le prenant dans les bras par exemple. **Mais on le laisse venir de lui-même sentir l'enfant** (le mieux et de le laisser s'approcher du petit quand il dort, c'est moins angoissant pour le chat). Il est déconseillé de crier, réprimander ou s'affoler quand le chat s'approche du bébé. Le chat fait alors l'association « bébé = stress, peur, interdit, chose désagréable ». L'idéal est de favoriser cette cohabitation dans le calme et la sérénité. Le chat qui voit ses maîtres détendus et de bonne humeur quand il s'approche du bébé se sentira alors à l'aise avec l'enfant.



[www.frenchmatou.com](http://www.frenchmatou.com)

### **Lorsque l'enfant grandit**

Le chat finit par s'habituer à cette petite chose qui a envahi son espace. Mais les difficultés reprennent quand l'enfant se met à ramper, trotter, marcher. De plus, les petits maîtrisent mal au début la préhension : il attrapent, et ne savent plus lâcher ! Le chat peut griffer l'enfant qui veut le toucher mais qui fait mal. Mais ce n'est pas systématique. C'est pourquoi on veillera à surveiller l'enfant pour qu'il n'approche pas de trop près le chat si celui-ci montre des signes de craintes. On ne permet pas non plus à l'enfant de taper le chat, de vouloir lui tirer les poils etc. Il faut penser aussi à l'espace de fuite du chat. Si l'enfant s'en approche et que le chat se retrouve dans un coin ou dans un couloir et qu'il n'ose plus s'échapper, alors il y a risque de griffures. Il faut toujours veiller à ce qu'il y ait toujours un espace suffisamment grand pour que le chat puisse s'enfuir.

La cohabitation enfant/chat est souvent très belle quand cela s'est instauré naturellement, sans inquiétudes de la part des propriétaires. Malgré quelques accrochages au départ, et quelques pipis ou cacas faits en dehors de la litière, la plupart des chats s'adaptent à cette situation et finissent même par vouloir lécher l'enfant et dormir avec. Voilà pourquoi on ne laisse jamais un chat dormir dans la même pièce que le bébé. Il risquerait de vouloir dormir contre lui et de l'étouffer.

A part ce risque là, il n'y en a pas beaucoup d'autres à craindre, si ce n'est la moquette de temps à autres...

Article rédigé par Florence Cailliot-d'Ivernois, comportementaliste et éthologue.  
[www.comportementaliste-chat.com](http://www.comportementaliste-chat.com)